

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20240606

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept juin à 20 h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Conflans sur Anille en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

Étaient Présents :

Date de convocation	MM. BORDEAU Christian, BOSNYAK Yvan, CHABILLANT Jean-Luc, GAUTHIER Renaud, GRÉMILLON Patrick, GUIBERT Aris, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LEBERT Philippe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MARTEL Jean-Pierre, MASSÉ Nicolas, MERCIER Marc, NICOLAÏ Christophe, PARIS Hubert, PLUT Jean-Claude, VADÉ Prosper et Mmes BESNIER Claire, BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, GERMAIN Martine, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MENU Catherine, MERCIER Nadine, RENARD Candy, STERBA Éléonora, membres titulaires,
21 juin 2024	
Date d'affichage	MM. DUPIN Christian, HUGUET Jean-Pierre membres suppléants.
21 juin 2024	
Nombre de conseillers	
En exercice : 42	
Présents : 31	
Votants : 38	

Étaient excusés :

M. CHÉRON Michel
M. DARROY Claude remplacé par son suppléant M. DUPIN Christian
M. FLAMENT Dominique
M. FOUCAULT Yves
M. GUIBERT Cédric donne pouvoir à Mme MENU Catherine
M. JAMOIS Xavier donne pouvoir à Mme STERBA Éléonora
M. LACOCHE Jacques donne pouvoir à M. LEROY Michel
M. LEDIEU Christophe
M. MORIN Sébastien donne pouvoir à M. MERCIER Marc
M. POTTIER Louis remplacé par son suppléant M. HUGUET Jean-Pierre
Mme NELET Annie donne pouvoir à M. MARIAIS Jean-Pierre
Mme PRIEUR Sergine donne pouvoir à M. PLUT Jean-Claude
Mme ROUGET Anne-Marie donne pouvoir à Mme GERMAIN Martine

Monsieur MARTEL Jean-Pierre est nommé secrétaire de séance.

**OBJET : SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE - (SCOT)
NOMINATION DES MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE**

Au vu de la délibération 20221207 du 7 décembre 2022, portant sur la désignation des membres qui siègent au comité de pilotage du Schéma de Cohérence Territoriale du Syndicat mixte du Pays du Perche Sarthois.

Monsieur le Président rappelle que Messieurs BOSNYAK Yvan, CHABILLANT Jean-Luc, PARIS Hubert et FLAMENT Dominique avaient été nommés au Copil du SCOT du Syndicat mixte du Pays du Perche Sarthois.

Suite à la démission de Monsieur PARIS Hubert, nous devons nommer un nouveau membre. Madame LELONG Françoise se porte candidate.

Monsieur le Président précise que l'élection des membres doit être réalisée au scrutin uninominal secret, toutefois les membres du conseil communautaire peuvent décider à l'unanimité d'un scrutin public.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations,
- **DESIGNE** Madame LELONG Françoise et Messieurs BOSNYAK Yvan, CHABILLANT Jean-Luc, FLAMENT Dominique membres du Copil du SCOT du Syndicat mixte du Pays du Perche Sarthois.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.


Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 27 juin 2024


Le secrétaire de séance,

Le Président,

Jean-Pierre MARTEL



Michel LEROY



COMMUNAUTÉ de COMMUNES des
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE
10, Rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS